



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



25112431

le,

Dépôt / Registratie

20 AGÛT 2025

au greffe du Tribunal de Commerce
Greffier

N° d'entreprise : **1006 931 462**

Nom

(en entier) : **Natixis Investment Managers International**

(en abrégé) :

Forme légale : **Entité étrangère**

Adresse complète du siège : **Avenue Pierre Mendès 43 - 75013 Paris - France**

Succursale belge: Rue Picard 7 bte 100 - 1000 Bruxelles

Objet de l'acte : Nomination du représentant légal de la succursale de la Société en Belgique

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIETE DU
21 MARS 2025

Du projet de procès-verbal du Conseil d'administration du 21 mars 2025, il a été littéralement extrait ce qui suit ;

(...)

Nomination du représentant légal de la succursale de la Société en Belgique

Le Président donne la parole à Monsieur Yann Le Garrec pour présenter un point sur la direction de la succursale de la Société en Belgique (la « Succursale Belge »). Monsieur Yann Le Garrec informe à ce titre le Conseil qu'il est proposé au Conseil de nommer Monsieur Frederik Baert dans les fonctions de Directeur exécutif et représentant légal de la Succursale Belge.

Après délibérations, le Conseil d'administration décide :

de nommer Monsieur Frederik Baert en qualité de Directeur exécutif et de représentant légal de la Succursale à compter du 30 janvier 2025 ;

d'autoriser Monsieur Frederik Baert, en sa qualité de Directeur exécutif et de représentant légal de la Succursale, à agir au nom et pour le compte de la Société pour toutes les questions relatives aux opérations de la Succursale et pour représenter la Société, personnellement ou par toute personne à qui il aura délégué ses pouvoirs, sur la base et dans les limites de la délégation de pouvoirs jointe en annexe du présent procès-verbal ;

de donner tous pouvoirs à Sophie Delwaide, avocat ayant son cabinet établi Place du Champ de Mars 5/14, 1050 Bruxelles, ainsi qu'à Mme Marion de Crombrugghe et à tout collaborateur de J. Jordens SPRL située à 1180 Bruxelles, Avenue Kersbeek 308, chacun avec le pouvoir d'agir individuellement et avec pouvoir de substitution, afin d'accomplir toutes les formalités relatives à la publication aux annexes du Moniteur belge et pour effectuer toute modification de l'inscription de la Société auprès du registre des personnes morales, de remplir toutes les formalités nécessaires ou utiles auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, d'un guichet d'entreprises ou du greffe du tribunal de l'entreprise compétent, et, de manière générale, de prendre toutes les mesures nécessaires et utiles relatives à la mise en œuvre des décisions ci-dessus, en ce qui concerne la nomination d'un nouveau représentant légal pour la succursale belge de la Société.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/09/2025 - Annexes du Moniteur belge